

Rectorat de l'académie de Créteil

4 rue Georges Enesco
94 010 Créteil Cedex
www.ac-creteil.fr

Le recteur de l'académie de Créteil

- Vu l'ordonnance n° 2021-1574 du 24 novembre 2021 portant partie législative du code général de la fonction publique ;
- Vu le code général de la fonction publique ;
- Vu le décret n° 80-627 du 4 août 1980 modifié relatif au statut particulier des professeurs d'éducation physique et sportive.

Arrêté

Article 1 :

Les 59 professeurs d'éducation physique et sportive dont les noms suivent sont inscrits et promus sur le tableau d'avancement à la hors-classe de leur corps au titre de l'année 2023.

Nom	Nom patronymique	Prénom	Discipline
AMIMER	AMIMER	MILOUD	éducation physique et sportive
BARANZINI	BARANZINI	ANTONY	éducation physique et sportive
BEGHIN	BEGHIN	CECILE	éducation physique et sportive
BOISSON	BOISSON	FABIEN	éducation physique et sportive
CLAVIER	CLAVIER	LAURENT	éducation physique et sportive
COLIC	COLIC	MARIN	éducation physique et sportive
COLLET	SOULLIER	VALERIE	éducation physique et sportive
CONGAL	CONGAL	CECILE CHRISTEL	éducation physique et sportive
COUDIERE	CRETTE	CLAIRE	éducation physique et sportive
COUPE	COUPE	DAVID	éducation physique et sportive
DAGNIAUX	DAGNIAUX	KARINE	éducation physique et sportive



Nom	Nom patronymique	Prénom	Discipline
DELARUE	DELARUE	RICHARD	éducation physique et sportive
DELHORME	DELHORME	NICOLAS	éducation physique et sportive
DUGAST	DUGAST	STEPHANE	éducation physique et sportive
DUQUENNE	DUQUENNE	NICOLAS	éducation physique et sportive
DUSSART	SANCHEZ	JUANA	éducation physique et sportive
DUVAL	DUVAL	CYRILLE	éducation physique et sportive
EVARD	EVARD	DAVID	éducation physique et sportive
FERREOL	BAUX	ELISE	éducation physique et sportive
FOURNIER	REILHE	BERANGERE	éducation physique et sportive
FOURNIER	FOURNIER	DELPHINE	éducation physique et sportive
FROMENT	FROMENT	STEPHANE	éducation physique et sportive
GAUTHIERE	GAUTHIERE	CECILE	éducation physique et sportive
HENRY	HENRY	EMMANUEL	éducation physique et sportive
HERMAND	HERMAND	SEBASTIEN	éducation physique et sportive
HIRONDE	HIRONDE	LUDOVIC	éducation physique et sportive
HUDRY	HUDRY	VINCENT	éducation physique et sportive
HUET	HUET	STEPHANE YANN	éducation physique et sportive
ILLY	POISNEUF	NATHALIE	éducation physique et sportive
KPEBE	KPEBE	MARIE PAULE	éducation physique et sportive
LE CHARPENTIER	LE CHARPENTIER	PIERRE	éducation physique et sportive
LE GUELLEC	LE GUELLEC	CLAIRE	éducation physique et sportive

Nom	Nom patronymique	Prénom	Discipline
LE GUELTE	LE GUELTE	ERIC	éducation physique et sportive
LECOMTE	DROMAS	AUDE	éducation physique et sportive
LELUC	LELUC	MAGALIE	éducation physique et sportive
LEONI	MANACH	MARIE	éducation physique et sportive
LINCK	LINCK	ALAN	éducation physique et sportive
LUDWIKOWSKA	LUDWIKOWSKA	LAETITIA	éducation physique et sportive
MAILLOFRET	MAILLOFRET	CHRISTOPHE	éducation physique et sportive
MANDRON	MANDRON	ELISABETH	éducation physique et sportive
MARCHANT	MARCHANT	DELPHINE	éducation physique et sportive
MENGUY	MENGUY	NICOLAS	éducation physique et sportive
MORON	MORON	SYLVAIN	éducation physique et sportive
MULLER	MULLER	RICHARD	éducation physique et sportive
OGER	OGER	SANDRA	éducation physique et sportive
PASQUALINI	THARAUD	ANAIS	éducation physique et sportive
PEROTIN	PEROTIN	OLIVIER	éducation physique et sportive
PETIT	PETIT	GILLES	éducation physique et sportive
PIERI	PIERI	BERTRAND	éducation physique et sportive
PRIEU	PRIEU	ARNAUD	éducation physique et sportive
RICHARD	RICHARD	CARINE	éducation physique et sportive
ROBERT	ROBERT	PATRICE	éducation physique et sportive
ROBEY	ROBEY	LIONEL	éducation physique et sportive

Nom	Nom patronymique	Prénom	Discipline
ROELANDT	ROELANDT	NICOLAS JACQUES	éducation physique et sportive
ROSAS	MAULER	MAELLE	éducation physique et sportive
SERTILLANGE	SERTILLANGE	LUCIE	éducation physique et sportive
STROZYK	DUCHATEL	CELINE	éducation physique et sportive
VIGILANT	VIGILANT	CAROLINE	éducation physique et sportive
VINCENT	SON	LAETITIA	éducation physique et sportive

Part des femmes au niveau national : 45 %

Part des hommes au niveau national : 55 %

Taux de promotion des femmes : 45,8 %

Taux de promotion des hommes : 54,2 %

Article 2 :

Monsieur le Secrétaire Général de l'Académie est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Créteil, le

Pour le Recteur et par délégation
Le Secrétaire Général Adjoint
Directeur des Relations et des Ressources Humaines
David BERAHA



Si vous estimez devoir contester cette décision, vous pouvez former un recours administratif gracieux ou hiérarchique dans le délai de deux mois à compter de sa notification. Si vous souhaitez exercer un recours contentieux, vous devez obligatoirement présenter une demande de médiation conformément aux dispositions des articles L. 213-11 et R. 213-10 du code de justice administrative dans un délai de deux mois, conformément à l'article R. 421-1 du code de justice administrative : soit à compter de la notification de la décision expresse de rejet initiale ou de rejet de votre recours administratif, soit, en l'absence de réponse, à compter du terme d'un délai de deux mois après la réception par l'administration de votre demande ou recours administratif. Vous devez saisir par courrier ou courriel : mediateur@ac-creteil.fr. Vous devez joindre à votre saisine une copie de la présente décision et de la décision rejetant votre recours administratif. Si la médiation n'a pas permis d'aboutir à un accord, vous pourrez contester la présente décision devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de la date à laquelle soit l'une des parties, soit les deux, soit le médiateur académique, déclarent de façon non équivoque et par tout moyen permettant d'en apprécier la connaissance par l'ensemble des parties, que la médiation est terminée.